

Commune de BARBIÈRES
CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Commune de Barbières se réunira à la mairie de Barbières :

Lundi 1^{er} juin 2026 à 19h30

à l'ordre du jour :

1. Adhésion à un groupement de commandes d'électricité et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents
2. Désignation du correspondant défense
3. Convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics avec Valence Romans Agglo
4. Vote des subventions aux associations
5. Demande de fonds de concours à VRA pour les travaux de restauration du mur du cimetière
6. Droits à la formation des élus
7. Aménagement Rue Neuve - approbation des devis relevé topographique et mission AVP
8. Approbation du règlement intérieur de l'accueil de loisirs de La Barberolle
9. Approbation des tarifs de l'accueil de loisirs de La Barberolle
10. Questions diverses :
 - Désignation des représentants et suppléants du Comité de pilotage du Service commun de Restauration collective
 - Rétrocession parcelles Lotissement La Kaoline
 - Elections sénatoriales
 - Personnel Communal
 - Syndicat du gymnase (SIBBRM)

Barbières, le 21 mai 2026

Le Maire,

Gilles BONNARDEL

